



Société d'Economie Mixte de la Ville du Trait

Envoyé en préfecture le 16/11/2021

Reçu en préfecture le 16/11/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 076-217607092-20211110-CM_21_142-DE

RAPPORT ANNUEL DU MANDATAIRE

EXERCICE 2020

⌘ ⌘ ⌘ ⌘

*Présenté par Monsieur Réjan SAUPIN
Président directeur général
de la S.E.M.V.I.T.*

En application de l'article 8 alinéa 8 de la loi n° 83-597 du 7 Juillet 1983, les représentants du Conseil d'Administration de la S.E.M.L. présentent leur rapport écrit à l'Assemblée délibérante de la Collectivité actionnaire. (Article L-1524-5 du Code général des collectivités territoriales).

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de la collectivité actionnaire de se prononcer sur ce rapport écrit.

Tous les renseignements se rapportant soit à la prise de participation de la collectivité au sein de la S.E.M.L., soit à l'état financier de celle-ci, sont récapitulés dans une fiche synthétique.

Le rapport du mandataire portera sur les éléments les plus marquants de l'exercice social.

Ainsi, le rapport commente :

I - Le bilan d'activité de la SEMVIT

II - Le compte de résultat de la SEMVIT,

III - Les objectifs de gestion qui ont été fixés et ceux qui devront être définis,

IV - Les perspectives de développement de la S.E.M.L. et l'état de la conjoncture

Annexe : fiche signalétique

Annexes susceptibles d'être produites sur demande :

- 1. les extraits significatifs des rapports du conseil d'administration, ou de l'assemblée spéciale,*
- 2. les extraits significatifs du rapport du commissaire aux comptes,*
- 3. les comptes annuels, bilans, comptes de résultat et annexes permettant d'apporter toute information utile sur l'état financier de la S.E.M.L.,*
- 4. la liste des administrateurs;*
- 5. la liste des actionnaires de la S.E.M.L.*

I - LE BILAN D'ACTIVITE DE LA SEMVIT

Le résultat de l'exercice, une perte de **43.019 Euros**.

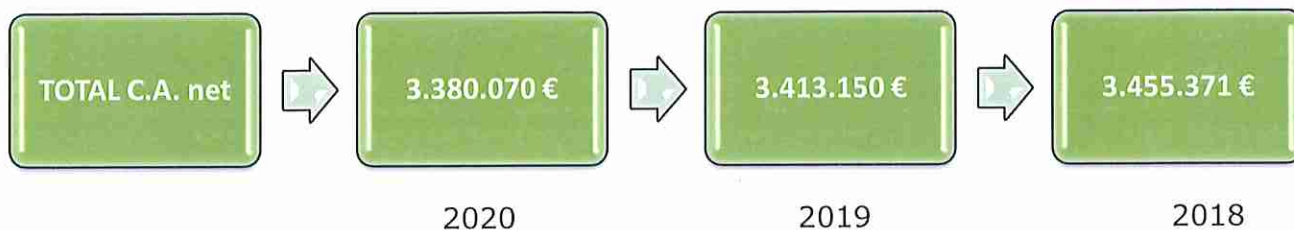
	2020	2019	2018
Investissements	2.887.995 €	2.540.409 €	2.789.267 €
Nouveaux emprunts	930.867 €	1.380.229 €	0 €
Capital remboursé	709.294 €	695.725 €	789.688 €
Capital restant dû	15.549.523 €	15.322.951 €	14.623.944 €

2020

- Travaux de réhabilitation :
 - Au cours de l'année 2020, la société n'a pas effectué de travaux de réhabilitation.
- Travaux de gros entretien :
 - La réfection de la cage d'escalier du groupe 129, le Parc des Roses, au Trait, ainsi que des travaux de ravalement pour un montant de 38 700 € ;
 - La réfection des sols des halls ainsi que le remplacement des portes palières du groupe 112, 25 logements, rue Laubeuf, au Trait, pour un montant de 45 200 € ;
 - Les travaux de ravalement des pignons et murs du groupe 123, 8 logements rue Gallieni au Trait, pour un montant de 31 000 € ;
 - La réfection des menuiseries du restaurant d'entreprise à Yainville pour un montant de 8 000 €.
- Immobilisation
 - La réfection de la toiture terrasse de la RPA Brossolette au Trait (groupe 116), pour un montant de 150 000 €, hors frais d'honoraires ;
 - La réfection du parking du restaurant d'entreprise à Yainville pour un montant de 18 000 €.
- En 2020, la Semvit n'a procédé à aucune cession.
- Mise en location :
 - En 2020, la SEMVIT a mis en location la Maison de Santé pluridisciplinaire « Simone Veil » sur la commune du Trait.

II - LE COMPTE DE RESULTAT DE LA S.E.M.L.

PRODUITS



PRODUITS FINANCIERS



CHARGES

CHARGES FINANCIERES



III - LES OBJECTIFS DE GESTION QUI ONT ETE FIXES ET CEUX QUI DEVRONT ETRE DEFINIS

- Mise en place d'un protocole sanitaire lié à la crise sanitaire Covid19 (personnel + accueil du public)
- Définition des orientations stratégiques de développement de la SEMVIT suite à l'évolution de la loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) – Entrée de la SEMVIT au capital de HACT France.
- Elaboration de la Convention d'Utilité Sociale (CUS) pour la période de 2021-2027.

IV - LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA S.E.M.L. ET L'ETAT DE LA CONJONCTURE

Les objectifs pour l'exercice 2021 sont les suivants :

- La réception et mise en location des 2 pavillons en VEFA à la Hauteville au Trait en juin 2021
- La réception et mise en location des 5 logements collectifs en VEFA à la Bouille en décembre 2021
- La commercialisation des 10 parcelles, rue Georges Braques, au Trait
- La poursuite des études de démolition des 45 logements, rue Worms au Trait et de reconstruction
- L'étude pour des travaux de réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Brossolette au Trait.
- La poursuite des travaux de gros entretien sur l'ensemble du patrimoine et les remises en état des logements suite à état des lieux
- La cession de patrimoine individuel

FICHE SIGNALÉTIQUE

Exercice 2020

Dénomination sociale de la S.E.M.L. :	Société d'Economie Mixte de la Ville du Trait		
Sigle :	S.E.M.V.I.T.		
Date de création :	1^{er} février 1959		
Secteur d'activité :	Construction et gestion d'immeubles collectifs ou individuels à usage principal d'habitation		
RCS :	59B43		
N° SIRET :	ROUEN 590.500.435		
Siège Social :	Impasse Couffon 76 580 LE TRAIT		
Téléphone : 02.35.37.20.16.	Mail : semvit@semvit.fr	www.semvit.fr	
Capital social :	225.000 Euros		
Parts de capital détenues par les collectivités :	55 % soit 2 200 actions		
Nombre d'administrateurs ou représentants de la collectivité au sein de l'organisme :	6		
Nombre total d'administrateurs : 11	Commissaire aux Comptes : François-Noël BELLUT		
Président directeur général : Réjan SAUPIN	Directeur : Guillaume NICOLLE		
Salariés : 17			
Nature des conventions conclues avec la collectivité :	Conventions H.L.M. – Convention Subvention d'Équipement		
Garanties d'emprunt : Oui			

INDICATEURS FINANCIERS :

Année	N - 2	N - 1	N
Chiffre d'Affaires	3. 455.371 €	3. 413.150 €	3.380.070 €
Résultats	-267.697 €	34.336 €	-43.019 €